#### **53160 BAIS**

#### PROCES-VERBAL

#### du Conseil d'Administration du mardi 13 février 2024

#### Ordre du jour:

Recueillement collectif en mémoire de Mme MORICE, maire de BAIS

- I) Affaires financières
  - a. Décision budgétaire modificative pour information
  - b. Point sur la sécurisation de l'établissement
- II) Affaires pédagogiques
  - a. Présentation de la dotation globale horaire pour la rentrée 2024
  - b. Protocole de remplacement de courte durée
  - c. Protocole de lutte contre le harcèlement
  - d. Projet d'établissement
- IV) Autres questions : pas de questions déposées.

Le quorum étant atteint avec 18 présents, le Président ouvre la séance à 18H07.

Désignation de la secrétaire de séance : Mme RAISON

**OBJET: ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE: 23/11/2023** 

PV rédigé par M. CHABANOIS

Votants: 18

**Pour**: 18

Contre: 0

Abst.: 0

#### Recueillement collectif en mémoire de Mme MORICE, Maire de BAIS.

Mme MORICE est décédée le 09/02.

Tout au long de son parcours d'élue, Mme MORICE était une personnalité très investie auprès de notre collège, qui participait à tous nos Conseils d'Administration et aux grands événements de notre établissement. C'est elle qui a impulsé, avec d'autres, la création de notre section Cadets cadettes de la sécurité civile, et c'est elle qui est à l'origine des couleurs du collège lors de sa rénovation. Mme MORICE était toujours prête à intervenir auprès de nos élèves afin de leur exposer le sens de son engagement politique et citoyen, et c'est ce qu'elle avait fait, un peu avant son hospitalisation, vendredi 29 septembre, auprès de nos élèves de 4èmes et de 3èmes dans le cadre de la préparation aux élections des délégués.

Le collège sera représenté lors de la cérémonie religieuse célébrée ce mercredi 14/02, à 14H30, en la basilique d'EVRON.

La famille demande de privilégier les dons en faveur de la Recherche sur les maladies neurologiques évolutives. Un courrier à destination de la famille, de la part du collège, a été rédigé, et des dons du personnel du collège ont été recueillis. L'ensemble sera déposé mercredi dans l'urne prévue à cet effet, à la sortie de la Basilique.

Une minute de silence est respectée en la mémoire de Mme MORICE.

#### I) Affaires financières

#### I.a) Décision budgétaire modificative pour information - Annexe 1

DBM de type 22 pour réajuster le SRH. Il a été réalisé pour l'année civile 2023 plus de recettes que prévues au budget initial. Il s'agit de répartir les recettes supplémentaires dans le budget du SRH.

- Origines de ces crédits supplémentaires :
  - minoration des prévisions
  - augmentation du tarif des commensaux au 01/09/23
  - prise en charge par le département du repas de ses agents au 01/09/23
- Reversement de 5558,70 euros
  - à l'achat de denrée : 4310,03 euros
  - au reversement au Département (FARPI) : 970,05 euros
  - la contribution entre services : 278,62

#### I.b) Point sur la sécurisation de l'établissement

Suite à l'attentat d'Arras et l'assassinat de Dominique Bernard, il a été demandé, par le Directeur général de l'Enseignement scolaire, à tous les établissements scolaires du premier et du second degré d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil d'administration ou Conseil d'école la mise en œuvre de la sécurisation scolaire. Nous sommes toujours à ce jour en vigilance « Urgence attentat ».

Les directeurs des écoles et les chefs d'établissement ont rempli un questionnaire en ligne afin de dresser la situation des mesures de sécurité prises dans les établissements.

Point sur la sécurisation au collège JL BERNARD :

- exercice anti-intrusion réalisé le 16/11/2023
- fouille visuelle des sacs le matin, dans la limite de nos possibilités en ressources humaines
- sonneries PPMS vérifiées le 12/02/2024, par entreprise CEGELEC, mandatée par le département (ajout de sonnerie en salle webradio, au CDI, et dans le couloir du 1<sup>er</sup> étage)
- ajout futur d'une sonnerie « Alerte à la bombe »,
- casiers élèves de nouveau disponibles sans difficultés à compter de la rentrée des vacances de Noël
- visite quinquennale de sécurité réalisée le 05/02/2024 : avis favorable, qui sera validé par la souspréfecture

#### II) Affaires pédagogiques

#### II.a) Présentation de la dotation horaire globale pour la rentrée 2024

#### → Notification de la DHG

La Direction académique nous a notifié la dotation ci-dessous pour l'année 2024/2025 :

239 HP (Heures Poste)

16 HSA (Heures Supplémentaires Annuelles)

Rappel : les heures supplémentaires ne peuvent pas être transformées en heure poste.

Pour l'année 2023/2024 : 230 HP et 10 HSA.

La dotation pour la rentrée 2024 permet de financer toutes les options et les futurs groupes de niveaux en 6ème et 5ème : 3 groupes deux classes, en Français et en Maths, pour le niveau 6ème et le niveau 5ème.

# $\rightarrow$ Nouveauté nationale pour l'année 2024/2025 : les groupes de niveau en 6èmes et 5èmes, en Français et en Mathématiques.

Présentation des groupes de besoin en 6ème et 5ème, en Français et en Maths, sur le diaporama en pièce jointe (Annexe 2)

Question d'un représentant des Parents d'élèves sur l'évolution des groupes.

Réponse du Principal : L'élève peut évoluer à chaque période d'inter-vacances ce qui fait qu'il peut évoluer sur les 3 groupes avec 3 fonctionnements et 3 professeurs différents.

Un représentant des Professeurs : Les cours sont adaptés en classe pour ceux qui sont en difficulté, et nous faisons en sorte de ne pas stigmatiser les élèves. Cette réforme n'est pas valorisante pour ceux qui sont en difficulté. L'hétérogénéité permet de créer de la coopération et de la solidarité.

Un autre représentant des Professeurs : Les élèves du niveau « satisfaisant » risquent de se moquer des élèves du niveau « à besoin ».

Le Principal : La question de la didactique au sein de chaque discipline, dans ce nouveau contexte, n'a pas encore été abordée au niveau national.

Question d'un représentant des Parents d'élèves sur l'absentéisme des professeurs qui viennent pour quelques heures.

Ce n'est pas observé par la direction. La moitié des postes sont des postes partagés. Les postes partagés sont

plus fatigants mais ne provoquent pas d'absences.

→ Présentation du projet de Répartition des Horaires par Discipline (Annexe 3)

Le Président explique aux membres la différence entre HP et HSA, CSD (Complément de Service Donné) et

CSR (Complément de Service Reçu).

La répartition ne sera pas soumise au vote : elle le sera en juin, quand les postes partagés seront plus

clarifiés.

Les Indemnités pour Mission Particulière (IMP): 4,5 parts IMP (rappel 4,25 en sept 2023). Notification

arrivée après le Conseil pédagogique. Ventilation se fera en début d'année scolaire.

Le quota d'assistants d'éducation (AED) sera notifié ultérieurement.

Le Conseil d'Administration est consulté sur l'absence de création et l'absence de suppression de poste.

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Abst.: 0

II. b) Protocole de remplacement de courte durée

Il est désormais obligatoire de présenter en Conseil d'Administration le plan RCD de l'établissement : simple

présentation, pas de vote.

Le plan est projeté. (Annexe 4)

19H00: M. PECHARD, principal adjoint, et Mme SOYER, adjointe gestionnaire, quittent la salle car ils sont

appelés au portail du collège.

Pour information, en 2022/2023, total d'environ 400 heures non assurées (4,7 % de cours non assurés, pour

un total année de 8500 heures), et 155 ont été remplacées. Total de 245 heures non remplacées, qui

correspondent à une semaine de cours, or le collège est l'un des rares établissements à ne pas fermer ses

portes pendant et après le DNB.

En 2022/2023 38 % des heures non effectuées ont été prises en charge par un professeur dans le cadre du

RCD. Objectif dans le plan RCD de 25% pour 2023/2024.

19H10: retour de M. PECHARD et de Mme SOYER

II. c) Protocole de lutte contre le harcèlement.

Protocole présenté et projeté (voir pièce jointe, annexe 5)

L'équipe PHARE est actuellement composée de Mme MINNELLA, M. PHOCION, Mme LEMOINE, M.

GAILLARD.

Le protocole de lutte contre le harcèlement est soumis au vote :

4

Votants: 18

**Pour** : 18

Contre: 0

Abst.: 0

#### II. d) Projet d'établissement.

L'ancien projet d'établissement était arrivé à son terme (voir pièce jointe annexe 6).

Nécessité de créer un nouveau projet d'établissement pour les cinq années à venir, en s'appuyant sur l'autoévaluation réalisée l'an dernier.

Travail mené en Conseil pédagogique, puis présenté aux élèves volontaires ayant participé à une action du CDVC, et aux élèves membres du CA.

Projection du Projet d'établissement (annexe 7). C'est un document important car il doit être un appui pour des demandes de subvention futures, et permet de projeter le collège sur le long terme.

Soumission du projet au vote :

Votants: 18

**Pour**: 18

Contre: 0

Abst.: 0

La séance est levée à 19H26.

La secrétaire de séance

Le Président

Collège Jean-Louis Bernard 53460 BAIS Le Principal,

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 13 février 2024

N° de la séance : 3

Président de séance : Monsieur GUERIN

Secrétaire de séance : Madame RAISON

	NOM des membres	Titre et qualité	Emargement
	Monsieur GUERIN B.	Principal	
	Monsieur PECHARD S.	Principal Adjoint	The second
Membres de droit	Madame SOYER S.	Secrétaire Générale	Soft.
. *	Madame GERMAIN S.	Personnalité Qualifiée	January Commence of Commence o
	Madame ROULAND V.	Personnalité Qualifiée	Wary
	Madame LINARES A.	Personnel d'enseignement et d'éducation	A.
Représentants	Monsieur RIVERAIN N.	Personnel d'enseignement et d'éducation	F
des Personnels	Monsieur PHOCION E.	Personnel d'enseignement et d'éducation	12
d'enseignement	Madame BOUSSEAU C.	Personnel d'enseignement et d'éducation	Boush
et d'éducation	Madame MINNELLA V.	Personnel d'enseignement et d'éducation	fliends
	Madame BRETON C.	Personnel d'enseignement et d'éducation	
Représentants des Personnels	Monsieur RIQUENA D.	Personnel A.T.O.S.S.	Excusé
A.T.O.S.S.	Madame BESNIER O.	Personnel A.T.O.S.S.	Excusée
	Madame BARRE E. remplacée par Madame FILOCHE F.	Parent d'élèves	
	Madame BESNARD M. remplacée par Madame DELON M.	Parent d'élèves	agraph and of the same
Représentants	Madame CARTON E.	Parent d'élèves	
des Parents d'élèves	Monsieur CHABANOIS E.	Parent d'élèves	
	Madame LECONTE S.	Parent d'élèves	Lecut
	Madame RAISON C.	Parent d'élèves	Raiss
Représentants	Madame REZE A.	Elève	Rend
des Elèves	Monsieur DUVAL B. remplacé par Madame DELACOUR N.	Elève	
Donwison toward dos	Madame GALLOYER S.	Conseillère Départementale	
Représentants des collectivités territoriales	Monsieur BALANDRAUD J.	Conseiller Départemental	Excusé
concenynes territoriales	Madame MORICE MC.	Maire	

MINISTERE: Education Nationale

Académie: NANTES

Exercice:

2023

Ordonnateur: Monsieur GUERIN Benjamin

Comptable assignataire: Monsieur FUZEAU Guillaume

Etablissement: 0530003R

**COLLEGE JL BERNARD BAIS** 

06 rue Daniel DESMOTS

53160 BAIS

DEPARTEMENT:

MAYENNE

Pièce B9.1 **DBM INFO** 

#### Décisions budgétaires modificatives pour information n° 7

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE L'ONCTIONNEMENT												
		DEPE	NSES		RECETTES							
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des crédits ouverts	Cadre reservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admises (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des prévisions de recettes	Cadre reservé aux Autorités de Contrôle				
Activité pédagogique	46 932.26	0.00	46 932.26		46 932.26	0.00	46 932.26					
Vie de l'élève	3 699.35	0.00	3 699.35		3 699.35	0.00	3 699.35					
Administration et logistique	69 383.78	0.00	69 383.78		60 907.65	0.00	60 907.65					
Total services généraux (1)	120 015.39	0.00	120 015.39		111 539.26	0.00	111 539.26					
Restauration et hébergement	157 929.07	5 558.70	163 487.77		143 929.07	5 558.70	149 487.77					
Bourses nationales	7 812.00	0.00	7 812.00		7 812.00	0.00	7 812.00					
Total services spéciaux (2)	165 741.07	5 558.70	171 299.77		151 741.07	5 558.70	157 299.77					
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	285 756.46	5 558.70	291 315.16		263 280.33	5 558.70	268 839.03	>				

Résultat prévisionnel	-22 476.13	0.00	-22 476.13
CAF ou IAF	-22 000.00	0.00	-22 000.00

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL											
OPERATIONS EN CAPITAL											
Total dépenses et recettes inscrites au budget	285 756.46	5 558.70	291 315.16		263 280.33	5 558.70	268 839.03				

Etablissement: 0530003R COLLEGE JL BERNARD BAIS 06 rue Daniel DESMOTS

## Développement des décisions budgétaires modificatives par opérations présentées pour information au conseil d'administration

Pièce B10 DBM INFO

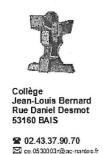
Page n° 1

53160 BAIS

EXERCICE 2023 - Edition du 31/12/2023

D.B.M. n°7 Exécutoire au 31/12/2023 Réf : DBM22 - SRH - 2023 Opération n°9 Type opération : 22 - Constatations de produits scolaires

D.B.IVI. 1	· ·	eculoire au 31/1	LILULU	Kei . DDIVIZZ ·	Оре	Type operation : 22 - Constatations de produits scolaires							
N°	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé		C	ouvertures de crédits		P			
Ligne		Domanie	Autivite	Comple	Libelle		Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux	
1	SRH				Restauration et hébergement								
			0COMMENS		Prod. restauration adultes								
				7062	Prod.Restaur.Scol.et hébergt					5 514.70	3 706.50	9 221.20	
2	SRH				Restauration et hébergement								
			0ELEVES		Prod. restauration élèves								
				7062	Prod.Restaur.Scol.et hébergt					90 000.00	-938.13	89 061.87	
3	SRH				Restauration et hébergement								
			0REPAS -		0REPAS EXTERIEUR								
				7062	Prod.Restaur.Scol.et hébergt					0.00	48.00	48.00	
4	SRH				Restauration et hébergement								
			0REPASCHA		repas champgeneteux	ľ							
				7062	Prod.Restaur.Scol.et hébergt					3 269.28	-35.84	3 233.44	
5	SRH				Restauration et hébergement								
			0REPASIZ		Repas IZE Ecole								
				7062	Prod.Restaur.Scol.et hébergt					19 446.79	1 788.41	21 235.20	
6	SRH				Restauration et hébergement	ľ							
			0REPASSPL		REPAS SPLO					9			
				7062	Prod.Restaur.Scol.et hébergt					24 925.50	1 620.06	26 545.56	
7	SRH				Restauration et hébergement								
			2REPASATT		Repas Agents prise en charge CG53								
				7443	Subventions Département					772.80	-630.30	142.50	
8	SRH				Restauration et hébergement								
		FONCT			Fonctionnement								
			0HEBERG		hebergement		86 511.93	4 310.03	90 821.96			4 4 5 A	
9	SRH				Restauration et hébergement								
		CONTRI			Contribution du SRH				AND TRANSPORTED IN				
			2FARPI		Reversement au CG53 (ex FARPI)		46 218.76	970.05	47 188.81				
10	SRH				Restauration et hébergement								
		CONTRI	001117		Contribution du SRH								
			0CINT		Contribution entre services de l'étab.		22 748.22	278.62	23 026.84				

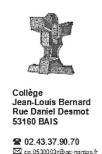


Nombre de division maintenue à 8 ( 2 divisions par niveau)

**3 groupes pour deux classes en 6ème et 5ème** : 3 groupes en Français et 3 groupes en Maths, pour chaque niveau

Horaires élèves par discipline maintenus

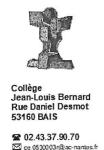
Le total d'heures allouées permet le maintien de toutes les options



# Groupes de niveaux en Français et en Maths :

- sur l'ensemble des horaires de ces deux disciplines
- suppression de l'heure hebdomadaire de soutien

Devoirs faits reste obligatoire pour tous les élèves de 6ème

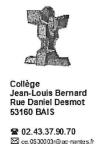


# Groupes de niveau établis :

- à partir des diagnostics établis par les professeurs des écoles pour les futurs 6èmes
- à partir des **tests nationaux pour les 6èmes** (réajustement des groupes)
- à partir des **résultats en 6èmes** pour les futurs 5èmes



- Garantir au maximum des groupes qui autorisent le passage d'un groupe à l'autre en fonction des réussites ou difficultés des élèves
- Permettre des **réajustements** entre chaque période intervacances
- Changement de groupe : décision des professeurs



- Classes en barettes dans la mesure du possible en Français et en Maths pour permettre la fluidité entre les groupes
- Maintenir l'hétérogénéité des classes
- Effectif du groupe « à besoin » plus faible que les deux autres groupes
- Progression pédagogique commune entre les groupes



Collège Jean-Louis Bernard Rue Daniel Desmot 53160 BAIS

**2** 02.43.37.90.70 **2** ce.0530003n@ac-nantes.fr

# DHG 24/25 et groupes de niveau

# Structure des groupes proposée au collège JL BERNARD :

6A	6B	5A	5B				
Dont 1	en barette à besoin MATHS	3 groupes 2 groupes en barettes dont 1 à beso Et 1 sans ALLD ni OAE 2 profs MATHS  3 groupes en barette Dont 1 à besoin 3 profs FRANCAIS					
Dont 1	en barette à besoin RANCAIS						
OAE	OAE	OAE					
		ALLD					

#### TRMD BAIS

		Effectif Prévu	Lettres	Allemand	Anglais	Espagnol	HG	Maths	Technologie	РН-СН	SVT	Ed. musicale	Arts pla.	EPS	TOTAL	
	6A	25		0	4	0	3		0	1,5	1,5	1	1	4	16	
	6B	25		0	4	0	3		0	1,5	1,5	1	1	4	16	
	5A	23		2,5	3	2,5	3		1,5	1,5	1,5	1	1	3	20,5	
	5B	24		0	3	2,5	3		1,5	1,5	1,5	1	1	3	18	
T R O N C	4A	24	4,5	2,5	3	2,5	3	3,5	1,5	1,5	1,5	1	1	3	28,5	
N C	4B	24	4,5	0	3	2,5	3	3,5	1,5	1,5	1,5	1	1	3	26	
C O M	3A	25	4	2,5	3	2,5	3,5	3,5	1,5	1,5	1,5	1	1	3	28,5	
COMMUN	3B	25	4	0	3	2,5	3,5	3,5	1,5	1,5	1,5	1	1	3	26	
0 B	6 – GR1	25	4,5					4,5								
i i	6 – GR2	12	4,5					4,5								
G A T	6 – GR3	13	4,5					4,5								
O I R E	5 – GR1	23	4,5					3,5								
	5 – GR2	12	4,5					3,5								
	5 – GR3	12	4,5					3,5								
	HEURE LABO		0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	2	
	AS		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	6	Λ
	OAE 6me 5me 4me		0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	
	THEATRE 5me		1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	
	HG ANGL 4me		0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	
	CADETS 4me		0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	3	
	CADETS 3me		0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	3	
	PEM 3me		0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	
	TOTAL BESOIN		45	7,5	26	15	26	42	9	13	13	10	8	36	250,5	
	APPORT ETAB		36	0	18	0	18	36	18	18	18	18	0	31		
	CSDonné		0	0	0	0	0	0	9	6	6	8	0	0		
	CSReçu		8	7,5	6	13	6	4,5	0	0	0	0	8	4		DOTATION Rappel 202
	HP consommés		44	7,5	24	13	24	40,5	9	12	12	10	8	35	239	239 23
	HSA consommés		1	0	2	2	2	1,5	0	1	1	0	0	1	11,5	16



#### Plan annuel du Remplacement de Courte Durée

Établissement : collège Jean-Louis BERNARD

Année-scolaire: 2023/2024

#### DÉFINITION DES OBJECTIFS DU PLAN ANNUEL « RCD »

- ⇒ Développer les activités pédagogiques ou éducatives autres que le face à face professeur/élève : mise à disposition en Vie scolaire de devoirs sur table, mise à disposition d'exercices, exercices ASSR.
- ⇒ Programmer les activités à l'année, bien en amont, afin de préparer le RCD, et regroupement sur une même période des voyages scolaires afin d'éviter la dissémination des heures de RCD.
- ⇒ Planifier les réunions pédagogiques sur la pause méridienne ou en toute fin d'année scolaire
- → Mise en relation avec le projet d'établissement en vigueur : axe « favoriser l'autonomie et le travail personnel de l'élève »

#### DIAGNOSTIC DES BESOINS

#### Besoins quantifiés:

Données chiffrées année 2022/2023 : 403 heures à remplacer sur un total annuel de 8640 heures (=4,6%) / 155 heures remplacées en RCD professeur = 38 % des heures à remplacer Données chiffrées 05/09/23 au 23/01/24 : 333 heures à remplacer / 73 heures remplacées en RCD professeurs = 21 %

Année 2023/2024 : objectif de 25 % RCD professeur = 120 heures si base de 400 heures



Liberté Égalité Eraternité

## LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DES ABSENCES LIÉES AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE L'INSTITUTION

Planification des réunions pédagogiques sur le temps méridien

Journées banalisées consacrées à des réunions pédagogiques positionnées en toute fin d'année scolaire

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES DE REMPLACEMENT DE COURTE DURÉE

Ressources internes:

- Exercices fournis par les professeurs

Ressources externes:

- Parcours PIX
- Exercices ASSR

#### MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU REMPLACEMENT

Informations quant aux RCD transmises par le Principal adjoint, par mail, aux remplaçants potentiels, et ce dès prise de connaissance de l'absence.

Si plusieurs professeurs volontaires pour un même créneau avec une même classe : priorité équipe pédagogique de la classe, puis professeur de la même matière, puis professeur volontaire (pour créneau EPS, priorité à un professeur d'EPS).

Mise à jour PRONOTE par le principal adjoint et décompte des heures de RCD par le secrétariat du collège.

Moyens à disposition :

50 heures d'HSE de RCD

3 pactes: 3\*18 = 54 heures

Une demande de dotation supplémentaire s'avérera nécessaire



Liberté Égalité Fraternité

## MODALITÉS ÉVALUATION

Point d'étape en fin de semestre 1 = fin janvier 2024

Indicateurs de suivi :

- nombre d'heures de remplacement assurées par des professeurs
- nombre d'heures d'activités pédagogiques ou éducatives encadrées par la Vie scolaire

Indicateur de réussite : taux cible de 25 % RCD professeur atteint pour cette année.



### COLLÈGE JEAN-LOUIS REPNARD



# PROTOCOLE DE TRAITEMENT D'UNE SITUATION DE HARCELEMENT ET/OU D'INTIMIDATION

1

## CONNAISSANCE D'UNE SITUATION D'INTIMIDATION D'UN OU PLUSIEURS ÉLÈVES

- Soit par un élève
- Soit par un membre de l'équipe
- Soit par un responsable légal ou partenaire extérieur
- Soit par le biais de la boîte aux lettres dédiée et identifiée



2

## ÉCHANGES AVEC DES ÉLÈVES POUR ANALYSE DE LA SITUATION

• Échanges menés par un membre de l'équipe PHARE avec la **méthode de** la préoccupation partagée.



3

## PISTE INTIMIDATION PRIVILÉGIÉE : MISE EN PLACE DU PROTOCOLE PHARE

- Entretiens par les membres de l'équipe PHARE avec la **méthode de la préoccupation partagée** des élèves faisant l'objet du protocole.
- Message "bulle" ENT envoyé à l'ensemble des personnels pour demander une vigilance et respecter le protocole de 15 jours



4

#### FIN DE L'INTIMIDATION

- Entretien avec la cible pour faire le point avant la fin du protocole
- Arrêt du protocole mais maintien de la vigilance auprès des élèves-cibles.
- Message "bulle" ENT fin protocole, donné à l'ensemble du personnel, mais vigilance sur le reste de l'année.
- Information donnée aux professeurs principaux, pôle médico-psycho-social et aux familles.
- Orientation des élèves au besoin vers le pôle médico-psycho-social

## PERSISTANCE DE L'INTIMIDATION

- Entretien avec la cible pour faire le point
- Message fin protocole mais orientation vers la direction avec demande vigilance
- Orientation des élèves au besoin vers le pôle médico-psycho-social



5

# ARRÊT DU PROTOCOLE PHARE



## PISTE HARCÈLEMENT PRIVILÉGIÉE : MISE EN PLACE DU PROTOCOLE HARCÈLEMENT

- · Instruction, traitement par la direction
- Informations: Équipes pleins phare, Professeur principal, pôle médico-psycho-social.
- · Sanction éventuelle.
- Remontée d'incidents.









#### PROJET D'ETABLISSEMENT 2018-2021 COLLÈGE JEAN LOUIS BERNARD - BAIS

#### POINTS D'APPUI

Dynamisme Forte implication des personnels Large offre de dispositifs Établissement entretenu et très agréable Partenariats forts

Projet académique Académie de NANTES REUSSITE INSERTION SOLIDARITE COOPERATION

#### **POINTS FAIBLES**

Flux des personnels liés aux nombreux postes partagés Arrivées d'élèves en cours d'année Réussite au DNB liée aux flux des élèves Éloignement des dispositifs culturels du territoire

#### PROJET EDUCATIF

Le futur projet d'établissement s'inscrit dans un projet éducatif qui porte sur :

- La communication entre les différents acteurs de la communauté éducative en privilégiant l'acquisition des compétences psycho-sociales
- La recherche documentaire en développant le contrôle de la source de l'information et l'esprit critique
- Le numérique en utilisant cet outil d'une manière responsable

#### ACCOMPAGNER LA DIFFÉRENCIATION POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

La prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) et de la grande difficulté scolaire

- ·Rôle du professeur principal : au centre du dispositif
- ·Suivi du protocole d'accueil afin de faciliter la prise en charge
- ·Partenariat avec les structures spécialisées connues sur le territoire
- ·Mise en place d'un suivi : tableau numérique mis à jour régulièrement
- ·Échanges de pratiques : co-animation, visites croisées entre enseignants, place et relation avec l'AVS
- ·Formations



#### AXE 2

#### ACCOMPAGNER L'OUVERTURE AU MONDE

L'ouverture culturelle

Éveiller la curiosité

Positionner l'élève comme spectateur

Permettre à l'élève de s'ouvrir à d'autres pratiques

Rencontrer des professionnels de la culture

- L'ouverture européenne et internationale

Susciter un intérêt pour les langues et les autres cultures Développer l'ambition en utilisant une autre langue dans ses cours Multiplier les partenaires du territoire

L'ouverture au monde professionnel

Mieux connaître le monde professionnel pour élargir les choix

Privilégier les rencontres avec des professionnels Modifier les représentations

Intervention d'anciens d'élèves

Connaître les outils comme le CV, la lettre de motivation,

l'entretien

## Projet établissement 2024-2029 Collège Jean-Louis BERNARD

